



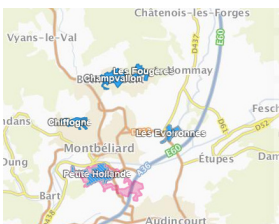
FICHE EXPÉRIENCE

« Parents-chercheurs : activateurs de citoyens ? »



Rattachement EPCI : CA Pays de Montbéliard Agglomération
Quartiers Prioritaires (7) : Champvallon, Chiffogney, Les Buis,
Les Champs Montants, Les Evoironnes, Les Fougères, Petite
Hollande

n.d.
Population municipale en QP 2013



Contact

Maison pour Tous de
Bavans, Nevin AYDIN
directrice

nevin_aydin@orange.
fr

Partie 1 : Parent expert ! la démarche UPP

« Quartiers éduqués »

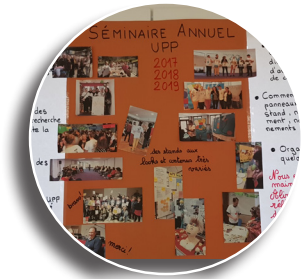
Les Universités Populaires de Parents sont nées en 2005 à un moment où la question de la parentalité était publiquement soulevée et faisait l'objet d'un débat médiatique intense. Il s'agit du contexte des violences urbaines dans les quartiers en périphéries parisiennes et lyonnaises. Parallèlement à la création des REAAP, réseaux d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents, des experts très divers, philosophes, psychologues, sociologues, éducateurs se posaient la question de définir le rôle des parents :

Qu'est-ce qu'être parent ? Comment les parents doivent-ils assurer leur rôle ? Quelles responsabilités ont-ils dans les émeutes de quartier provoquées par leurs jeunes ? Il apparaissait aussi clairement que les parents étaient alors totalement absents du débat public. Et pourtant souvent rendus responsables, parfois culpabilisés, toujours accusés :

Les parents des quartiers populaires stigmatisés dans leur mission d'éducateurs !

Le parent n'est pas chercheur mais il le devient

Les Universités Populaires de Parents sont nées d'une nécessité de donner la parole aux parents des quartiers populaires. Les parents évoquent



cette initiative comme « réparatrice, réhabilitatrice du statut de parent », proposant un discours sur « l'éducation éloigné de la délinquance », un discours sur les familles « éloigné d'une reproduction sociale dite inévitable et fataliste ».

Chaque UPP est un groupe de parents qui entreprend une démarche de recherche dans le champ de l'éducation à partir d'une thématique qu'ils définissent eux-mêmes et avec le soutien méthodologique d'un universitaire. Ces universités ont été initiées en 2005 par l'association des collectifs enfants, parents, professionnels nommée Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels (ACEPP). Le premier postulat est celui d'un parent expert, qui sait s'outiller pour analyser et comprendre la société, qui sait s'éloigner de ses problématiques personnelles pour entrer dans une dimension collective et sociétale :

Le parent n'est pas chercheur mais il le devient !...

Par la force du groupe, par la stimulation de la démarche sur 3 ans et comme toute mobilisation citoyenne : son émancipation peut dépasser les préjugés et les idées convenues !



L'ACEPP, association à l'initiative de la démarche UPP est un mouvement parental, éducatif et citoyen qui a acquis une expérience de la parentalité construite à partir des fondements suivants :

- les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants ;
- la dimension de la parentalité est collective ;
- toute action ou projet est issu d'une démarche participative ;
- les espaces de débat entre parents, élus et professionnels, avec une visée de coéducation et de citoyenneté sont au cœur des projets.

Les UPP sont venues proposer aux parents d'être considérés et de se considérer comme des experts :

- Expert des questions éducatives ;
- Experts des questions de cadre de vie et de quartier ;
- Experts dans les relations avec les institutions et les pouvoirs publics.

Des alliances éducatives et citoyennes



Centre de ressources politique de la ville Bourgogne-Franche-Comté, Trajectoire Ressources a pour intention de restituer ici, en quatre rendez-vous mensuels, non pas les résultats des travaux de l'UPP du Pays de Montbéliard publiés en septembre 2021¹ mais surtout les effets que cette démarche a eus sur les alliances éducatives et sur les parents eux-mêmes. Ils sont nommés par le réseau ACEPP des « parents-chercheurs » majoritairement issus des quartiers populaires ou de petites villes. L'UPP du pays de Montbéliard est la première UPP en France à se construire sur un territoire intercommunal. Cette spécificité a eu des effets majeurs et des limites, elle a aussi soulevé les incohérences des institutions à reconnaître des parents et des citoyens au-delà de leur appartenance à un territoire de proximité et à les reconnaître dans des champs d'action plus étendus que ceux de leur cadre de vie et de l'éducation. Cela semble poser la question du parent-citoyen, de sa place et de son rôle aux cotés des pouvoirs publics. Le statut de parent-chercheur vient aussi bousculer les relations verticales qui sont trop souvent la norme et vient contribuer à redéfinir la place et les compétences des parents dans la société.

1 - « *Au cœur des Possibles - Transmissions, Co éducation : Réflexion des parents des Universités Populaires de Parents* » : <http://www.upp-acepp.com>



À poursuivre ...

- **En avril** : partie 2 - Territoire et diversité : mobilisation des parents à l'échelle intercommunale.
- **En mai** : partie 3 - Parent citoyen : la force du statut de parent-chercheur
- **En juin** : partie 4 - Animer un collectif de parents : finalement qui accompagne qui ?

